

visé plutôt à résoudre certains problèmes bien précis)? Si l'on choisissait cette dernière, on risquerait, d'après divers participants, d'atténuer chez les parties la volonté d'en arriver à une solution totale, de sorte que des problèmes demeureraient. Par exemple, un délégué canadien a fait observer que les groupes rebelles ne respecteraient sans doute pas les accords partiels et qu'ils attaqueraient peut-être même les membres des équipes de vérification. "Tout accord envisagé aura de meilleures chances d'être couronné de succès . . . s'il prévoit un cadre de réconciliation nationale."

Un accord global serait certes l'idéal, mais une formule graduelle pourrait préparer la voie. L'accord intervenu entre le Costa Rica et le Nicaragua au sujet de leur frontière commune constitue un bon exemple à citer ici. D'après un participant latino-américain, les incidents de frontières et l'intervention extérieure sont les deux principaux facteurs risquant d'engendrer des guerres dans la région. Jusqu'ici, "les incidents de frontières ont représenté le principal problème, à cause de l'existence de force rebelles". Pour essayer de régler les difficultés de cette nature entre le Costa-Rica et le Nicaragua, le Conseil de l'OEA a recommandé en 1985 de créer une commission qui se chargerait de faire enquête sur les incidents de frontières. En 1986, les deux pays ont mis une telle commission sur pied, avec l'aide des groupes de Contadora et de Lima. Le fait qu'ils soient parvenus à une entente est important, même si "la Commission a échoué dans sa tâche à cause de facteurs politiques. Les pressions extérieures exercées contre la conclusion d'accords bilatéraux" de cette nature, par des intervenants persuadés que la solution réside dans un accord global, ont également entravé les progrès.

Autre exemple peu connu d'une MPAC: "les efforts informels que les gouvernements hondurien et nicaraguayen déploient pour éviter les incidents de frontières". D'après un expert de la résolution des conflits, l'histoire du Moyen-Orient a montré que des gestes informels donnent souvent de meilleurs résultats que des mesures officielles. Quoiqu'il en soit, a soutenu un autre participant, il faudrait faire renaître l'accord intervenu entre le Costa-Rica et le Nicaragua, pour se renseigner sur la conjoncture politique et pour acquérir de l'expérience quant à l'application ultérieure d'accords semblables dans la zone frontalière septentrionale plus difficile à surveiller. Cette même formule pourrait s'avérer utile dans le contexte des litiges territoriaux opposant le Honduras et le Salvador. À cet égard, il convient de rappeler que, dans la région, les préoccupations en matière de sécurité et la perception de la menace varient beaucoup d'un pays à l'autre et que certaines d'entre elles ne se rapportent pas directement aux aspects du maintien de la paix dont les participants à la Table ronde ont discuté; elles influent néanmoins sur la façon dont ces pays abordent les négociations.